## CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUES DES MALADIES ANIMALES : L'EXEMPLE DU MALI

Jean-Paul **Pradère**<sup>1</sup>, avec la participation de Mamadou **Kané**<sup>2</sup> et Yves Thomas **Lundy**<sup>3</sup>

Au Mali, comme dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, la péripneumonie contagieuse bovine, la fièvre aphteuse, la peste des petits ruminants, la dermatose nodulaire contagieuse bovine, la clavelée, la maladie de Newcastle et d'autres maladies animales contagieuses, sont présentes à l'état endémique. En outre, la pathologie courante d'origine microbienne et parasitaire, est mal contrôlée.

En 2006, les maladies ont causé la mort d'environ 540.000 bovins et de 3,4 à 5,2 millions d'ovins et caprins. La valeur de ces pertes est de l'ordre de 120 millions d'euros, ce qui représente environ 20% du PIB sectoriel. L'impact des maladies sur les bœufs qui fournissent la force de travail dont l'agriculture a besoin est estimé à 2,9 millions d'euros. En raison du manque d'informations statistiques, les valeurs des autres pertes directes et des pertes indirectes dues aux maladies animales n'ont pas pu être estimées.

Outre les pertes qu'elles provoquent, les maladies animales sont à l'origine de manques à gagner importants car elles contraignent les éleveurs à exploiter des animaux résistants mais au génotype peu performant, elles limitent le niveau des performances zootechniques et interdisent l'accès des viandes maliennes aux marchés des pays du Maghreb où les prix sont plus élevés. Le manque à gagner dû à l'impossibilité d'accéder à ces marchés est estimé à 11 millions d'euros par an.

Les maladies réduisent également l'espérance de gain sur les marchés domestiques. Depuis la crise ivoirienne de 2001, faute de pouvoir accéder à de nouveaux marchés d'exportation, les éleveurs ont été contraints d'écouler un plus grand nombre d'animaux dans le pays, ce qui a favorisé un excès de l'offre et une stagnation du prix des viandes sur les marchés domestiques. Entre 2000 et 2006, les prix des viandes sont restés rigoureusement stables à Bamako, alors que les prix des céréales ont augmenté de 20 à 80%.

L'élevage qui représente 40% du PIB agricole, ne reçoit qu'environ 5% de l'aide affectée à ce secteur (en moyenne 900.000 euros par an, dont 150.000 euros pour la santé animale). En outre, les soutiens internes aux productions animales qui représentent généralement plus de 30% de la valeur de ces productions dans les pays développés, sont très faibles au Mali (de l'ordre de 1 à 2%).

Au niveau national, les dépenses de protection animale et de santé publique vétérinaire s'élèvent à 26,7 millions d'euros par an. Les éleveurs prennent directement en charge 95% de ces dépenses. En 2006, le budget de la Direction des services vétérinaires a été de 410.000 euros (soit moins de 2% du

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Division de l'Agriculture et du Développement, Direction de l'Agriculture et des Échanges, OCDE

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Secrétaire Général, Ministère de l'Elevage et de la Pêche, Mali

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Ingénieur Agronome, Économiste

## **LUTTE SANITAIRE**

total des dépenses vétérinaires). Avec des ressources aussi faibles et pour l'essentiel mobilisées par les dépenses de personnel, cette Direction n'est pas en mesure de remplir ses missions de protection animale et de santé publique vétérinaire. Dans ce contexte, les grandes maladies animales sont toujours aussi présentes. Les efforts financiers importants consentis par les éleveurs ne permettent pas de compenser la faiblesse des politiques publiques de protection animale.

La situation de crise sanitaire chronique que connaît le Mali semble contribuer à l'entretien d'un cercle vicieux qui s'oppose à l'expansion de l'élevage : le niveau élevé du risque et la faible espérance de gains liés à l'importance de la pathologie, rendent peu attractif l'investissement dans l'élevage, ce qui en retour contribue à l'immobilisme des systèmes de production et donc à la stagnation des performances.